

Le CAUE de l'Ain et l'AAA vous présentent

**OBSERVATOIRE
DES MAISONS
D'ARCHITECTE
DANS L'AIN**



*Spécificités d'une maison
d'architecte*

CAUE = Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement
AAA= Association des Architectes de l'Ain

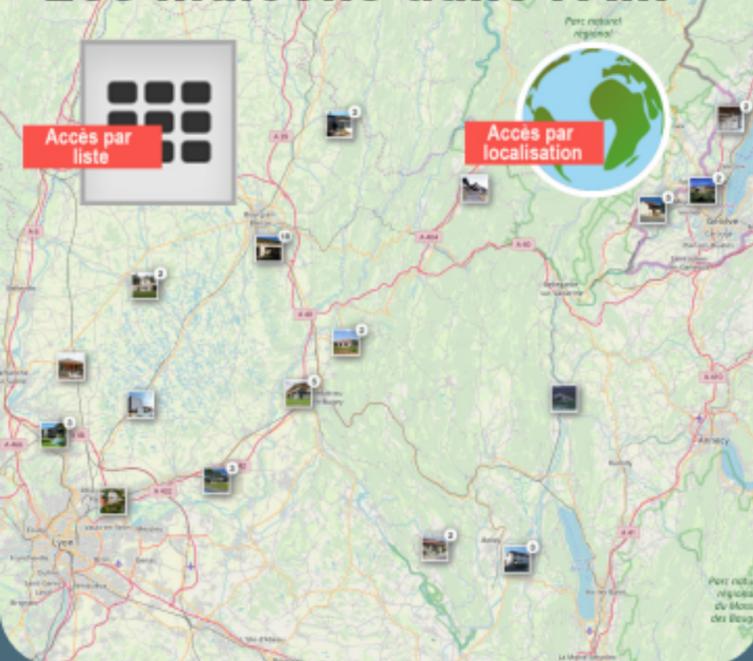
Cet observatoire, dévoile la richesse et une grande diversité de réalisations de maisons d'architecte.

L'observatoire répertorie les maisons selon différentes catégories :

- Les constructions neuves,
- Les réhabilitations,
- Les extensions.



Les maisons dans l'Ain



Constructions neuves



Extension



Réhabilitation



"Construire avec l'architecte"

Ce guide, rédigé par l'Ordre des architectes à destination des particuliers, présente le rôle, les missions et les garanties de l'architecte, ainsi que des informations et des outils contractuels.

Qu'est-ce qu'un architecte ?

Toute maison de plus de 150m² doit être réalisée par un architecte, titulaire du diplôme d'architecte DPLG ou d'un diplôme d'état d'architecture et d'une HMONP. L'architecte a l'obligation d'être inscrit à l'ordre pour exercer sa profession, dont les missions de maîtrise d'œuvre. Travailler avec un architecte c'est une étude au cas par cas de votre projet, par rapport à son intégration au site, par rapport à votre mode de vie, c'est aussi des garanties d'éthique, contractuelle, professionnelle. L'architecte peut intervenir sur les différentes phases d'un projet depuis la conception jusqu'à la réalisation des travaux. Chaque réalisation d'un architecte est unique. Les architectes-conseillers du CAUE ne réalisent pas de mission de maîtrise d'œuvre.

Pourquoi des particuliers font-ils appel à un architecte pour construire leur maison ? Récit en vidéo

Construire une maison passive

Ma maison, mon architecte

J'habite une maison bois

Le CAUE de l'Ain

a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- Article 7 de la loi sur l'architecture du 03/01/1977

Rencontrez gratuitement un des six architectes-conseillers du CAUE.

01
Ain
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

34 rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse



Document réalisé par le CAUE de l'Ain - Février 2020



Pourquoi a-t-on réalisé cet observatoire ?

Le CAUE de l'Ain et l'Association des Architectes de l'Ain ont décidé de réaliser un observatoire des maisons d'architecte dans l'Ain, afin de pouvoir présenter les spécificités des maisons d'architecte.

Partenaires

Association des Architectes de l'Ain.
Maison de l'AAA
16, rue Lamartine
01000 Bourg-en-Bresse

Ordre des architectes
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
7, rue Duhamel
69002 LYON

**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

ASSOCIATION DES ARCHITECTES

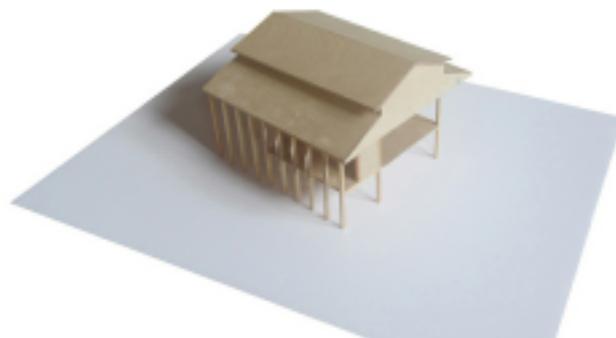
D E L' A I N

Comment s'est fait cet observatoire ?

Les architectes de l'Ain et des départements limitrophes ont été sollicités par le CAUE de l'Ain, pour participer à cet observatoire. Ils ont fourni, des plans, des photos, des descriptions... Certaines maisons sont présentées avec beaucoup d'éléments d'autres plus sommairement. Nous n'avons pas effectué de sélection et décidé de présenter toutes les maisons.



Les murs en pierre restaurés



La nouvelle charpente



Habiter: entre pierre et bois

Crédits photos : Toutes les photos sont fournies par les architectes qui ont participé à cet observatoire.